

ALTEA INVEST

Société en Commandite par Actions Capital social de 2 800 000 euros

Siège social : 292 Avenue des Rigaou 13 830 Roquefort-la-Bédoule

491 277 497 RCS Marseille

Procès-verbal du Conseil de Surveillance du 11 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze octobre, à dix-heures trente, au siège social, Les membres du Conseil de surveillance de la Société en commandite par actions « **ALTEA INVEST** », se sont réunis en vue de constituer le Bureau du Conseil de surveillance.

Sont présents ou représentés :

- *Monsieur Julien DI DONNA*
- *Monsieur Yves -Noël NOGUE*
- *Monsieur Lionel YVANT Représenté par Monsieur Yves -Noël NOGUE*

Tous les membres du Conseil de surveillance étant présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de surveillance ont pris les décisions suivantes relatives à la constitution de son Bureau.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

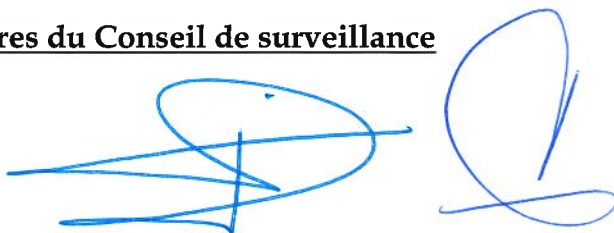
Monsieur Julien DI DONNA est nommé Président du Conseil de Surveillance à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du Conseil, soit et sans limitation de durée. Il est rappelé que le Président du Conseil de Surveillance convoque le Conseil et en dirige les débats.

Monsieur Julien DI DONNA déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les membres du Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more complex, with multiple loops and a horizontal line extending to the left. The signature on the right is simpler, consisting of a large loop followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.